N° 130 — Le Numéro 10 francs (5ème année) SAMEDI 3 FEVRIER 1951

la TUNISIE AGRICOLE

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens
(Union de Tunisie de la C. G. A.)
Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Téléphone : 76.45
Abonnement : 300 fr. par an — Versements : C. C. P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » — Tunis R. P. 10.306

EDITORIAL

Ne soyons pas à courte vue

Le paysan d'autrefois passait pour un être dont le seul but était d'arrondir son magot sans se préoccuper aucunement des contingences extérieures, se désintéressant de la politique, des progrès de la science et des transactions internationales. Ce portrait d'ailleurs par trop simpliste est maintenant totalement révolu. L'agriculteur moderne suit parfaitement l'évolution scientifique dont il adopte sans crainte les réalisations pratiques; il se tient au courant de la situation internationale et n'hésite pas à intervenir directement dans la conduite des affaires publiques.

Se sentant menacé dans son isolement, il a compris que l'union avec ses voisins dans un syndicat professionnel lui procurerait des avantages incontestables, tant moraux que matériels, et que son affiliation à une coopérative agricole ne pourrait que lui faciliter l'écoulement avantageux de ses produits. Sortant même du cadre géographique de sa propriété, il a compris l'intérêt de se rendre à la ville à intervalles réguliers et fréquents pour participer aux multiples réunions où se discutent les intérêts de sa profession. Il a pu même, grâce à la largeur de ses vues, son bon sens et sa nette conception des problèmes en cours, être choisi par ses pairs pour défendre plus haut, sur le plan national, voire international, les revendications de la masse des agriculteurs. Et le voilà participant aux conférences, aux congrès, chargé de mission à l'étranger pour y rechercher les techniques nouvelles ou faire connaître le point de vue de son pays.

Mais, à côté des agriculteurs clairvoyants, il en est d'autres malheureusement dont le seul horizon se borne aux limites de leur propriété ou de leur région. « Faire partie d'un syndicat ? se disent-ils, pourquoi faire ? Ne suis-je pas assez grand, assez puissant même pour me défendre tout seul ? Certes, je suis inscrit à la Coopérative parce que cela me donne la certitude d'écouler mes produits, mais je suis un malin, et lorsqu'il m'est possible de vendre à meilleur compte mes produits à un particulier, j'aurais bien tort de m'en priver. On dit bien que cela fait baisser les cours, mais qu'importe ! J'aurais toujours gagné dans l'immédiat »... Voilà le grand mot lâché : dans l'immédiat. Les accords internationaux en cours ne présentent aucun intérêt pour ces agriculteurs à courte vue, la défense des marchés ne représentent rien pour eux, et les voilà applaudissant à une union douanière qui leur permettra de vendre tout de suite à un prix qu'ils croient intéressant une marchandise qui sera revendue bien plus cher sur un marché étranger que l'organisation professionnelle de leur pays était justement en train de conquérir. Par leur incompréhension, ce marché si chèrement disputé est maintenant perdu. Que dire lorsque ne voyant que le gain immédiat, ils exportent des produits apparemment beaux, mais dont la qualité ne répond que de loin aux conditions d'achat ? Aussi, nous ne pouvons que les plaindre, ces mêmes imprévoyants, lorsque nous les voyons refuser de vendre à un cours normal faute de suivre les mercuriales régulièrement publiées et, toujours dans l'espoir de vendre mieux, être enfin obligés de liquider à vil prix un produit qui allait à la baisse.

« Commander, c'est prévoir... », dit un slogan militaire que nous connaissons tous. Il serait éminemment vrai aussi celui qui dirait : « Cultiver, c'est prévoir...» Prévoir qu'il faudra lutter, donc s'unir en vue de prévenir l'attaque et se défendre le moment venu; prévoir qu'il faudra vendre ses produits et, pour cela, étudier les techniques les meilleures et les adopter, étudier les goûts des acheteurs éventuels pour ne pas s'attarder aux cultures invendables; conquérir et conserver les marchés; suivre, enfin, les cours pour vendre à bon escient.

Ce qui console un peu, voyez-vous, c'est de savoir que tant que la situation demeurera normale, nous verrons encore évoluer ce genre d'agriculteurs à courte vue. Que Dieu nous préserve de les voir accourir en foule pour se joindre aux autres, car alors ce sera le signe certain que la situation tend à la catastrophe.

T. A.

SYNDICALISME ET COOPERATION sauveront l'agriculture

par **Pierre MARTIN**

Président de la C. G. A. et de la Fédération Nationale de la Coopération Agricole

Il est certaines notions qu'il est bon de rappeler l'attention des agriculteurs, puisque de leur compréhension dépend l'orientation et le succès de nos efforts.

Les principes de liberté et d'indépendance qui nous sont sont chers, à nous agriculteurs, ne peuvent plus être défendus dans l'isolement et la dispersion. Si, il y a cinquante ans, on pouvait concevoir que le seul travail acharné du paysan dans son exploitation pouvait compenser certaines déficiences techniques ou économiques, aujourd'hui cette conception le conduirait infailliblement à la perte de ce que, pourtant, il veut défendre et conserver. Le monde a changé, change tous les jours et ces changements créent entre les différentes parties constituantes des économies nationales, entre ces économies elles-mêmes des liens de dépendance et de concurrence qu'il n'est plus possible d'ignorer.

Tous les problèmes qui autrefois pouvaient se traiter à l'échelon local se trouvent aujourd'hui posés à l'échelle internationale. Qu'il le veuille ou non, qu'il s'en réjouisse ou le déplore, le sort de l'agriculteur moderne dépend aussi d'autres activités se développant souvent loin de ses frontières. Cultiver « son jardin », aller vendre à « son marché » ne suffit plus. Nous devons aujourd'hui prendre conscience des questions de production, de qualité, de prix de revient, des nôtres et de celles intéressant le « jardin » d'autrui afin de pouvoir prendre place sur d'autres marchés.

Produire davantage et mieux, vendre plus et à meilleur prix, améliorer nos conditions de vie, tout se tient ! Et ce sont autant de nouveaux problèmes techniques, économiques, humains qui se trouvent posés et qu'il nous faut résoudre. Seuls, nous n'y suffirions par alors, qu'ensemble, grâce aux magnifiques outils que sont Syndicalisme et Coopérative, nous y pourrons parvenir.

Si la paysannerie veut survivre, elle doit d'abord créer un lien entre ses familles, ses régions, ses organisations et en même temps se prolonger dans l'opinion publique jusqu'aux centres vitaux du pays.

Le syndicalisme assure une défense et une représentation sans lesquelles seraient rendues vaines toutes tentatives d'organisation ou d'amélioration de notre agriculture.

La famille paysanne fait corps avec la profession. Le syndicalisme défendant celle-ci défend aussi celle-là. Etude et défense de nos intérêts professionnels sont la raison d'être de nos syndicats. C'est à eux qu'incombe la tâche d'obtenir les mesures économiques et sociales qu'exige l'intérêt des agriculteurs. Leur champ d'action si vaste, qui englobe notamment l'immense travail de protection et de progrès, impose donc que les paysans apprécient à sa juste valeur ce qui peut être l'efficacité de l'outil syndical.

Et puis, grâce à une coordination confiante et totale des activités, l'outil coopératif leur apportera toute sa puissance de réalisation.

L'action des coopératives comme celle des syndicats, doit se manifester de plus en plus sur le plan technique et sur le plan économique au niveau même de l'exploitation agricole et en fonction de ses besoins.

Que les agriculteurs se trouvent placés face aux problèmes de l'équipement, de l'abaissement des prix de revient, de l'amélioration de la qualité, de la normalisation ou de la présentation de leurs produits, les coopératives aussi bien que leurs Unions ou Fédérations ont, pour les aider à les résoudre, un rôle de premier plan à jouer.

Une coopération technique puissante doit aussi trouver sa place aux côtés de toutes les formes de coopération économique ou de service. Les agriculteurs trouveront en elle non seulement une aide, mais un conseiller.

Sur le plan de la vente, le rôle de nos coopératives n'est pas moins important sur le marché intérieur. Ne doivent-elles pas en effet faire régler la notion du juste prix au double profit du producteur et du consommateur ? Puis, par une action continue et efficace, grâce à leurs Unions et Fédérations prolongeant leur organisation des marchés à l'extérieur, travailler à la réalisation d'exportations régulières et à grande échelle, ainsi qu'à la conquête de nouveaux débouchés ?

Enfin, je m'en voudrais de ne point évoquer l'aspect social de la coopération. Fondée sur sa puissance économique, ne peut-elle point accomplir sa grande mission noblement et profondément humaine, qu'elle tire de ses principes mêmes d'entraide et de solidarité ! Et à cela, il n'y a pas de limites !

Syndicalisme et coopération apparaissent donc bien constituant les bases de défense de la structure familiale des exploitations agricoles largement ouvertes au progrès, mais fortement attachées aux traditions de liberté et de notre métier.

Ainsi, dans notre siècle jalonné de luttes de tous ordres où les économies et les hommes se heurtent de nation à nation, notre agriculture demeurera fidèle à sa mission dans notre pays et dans le monde. De la valeur des outils professionnels qu'elle se sera forgés pour l'accomplir, dépendra son destin !

La C.G.A. et la défense de nos Agrumes

Il semble que le sort, cette année, ait décidé de s'acharner contre nos agrumes : après les difficultés économiques consécutives à la surproduction mondiale et au marasme sur le marché international, et, plus récemment encore, la tempête qui s'est abattue sur la Tunisie et dont l'arboriculture a eu particulièrement à souffrir, voici que maintenant un nouveau danger apparaît à l'horizon.

C'est ainsi que le 25 janvier, nous étions prévenus, par M. Zaouche, Vice-Président du Comité Nord-Africain des Agrumes, que le gouvernement espagnol avait l'intention de demander à la Commission Mixte Franco-Espagnole qui devait se réunir le lendemain 26, que le contingent d'agrumes prévu dans l'accord commercial franco-espagnol soit tout simplement doublé. Il va sans dire que si la situation créée à la production agrumicole nord-africaine par l'admission en France de 120.000 tonnes d'agrumes espagnols était déjà devenue très difficile, elle ne manquerait sûrement pas cette fois de devenir catastrophique si le doublement en était accepté.

Aussi l'U. T. C. G. A. adressa-t-elle sur-le-champ un télégramme à M. Martin, président de la C. G. A. à Paris lui demandant d'intervenir immédiatement auprès du gouvernement pour que pareille mesure ne puisse être acceptée. La réponse ne tardait pas à parvenir dès le lendemain matin annonçant que l'intervention était en cours. De plus, l'U.T.-C.G.A. demandait aux services économiques de la Résidence Générale d'intervenir auprès des Affaires Etrangères dans le même sens, ce qui fut fait aussitôt.

De son côté, M. Zaouche ne restait pas inactif et, demandant au Ministère de l'Agriculture de protester officiellement, il télégraphiait lui-même pendant que M. Petitpierre, président du Syndicat des Producteurs d'Agrumes de Tunisie alertait, à son tour, Paris. Joignant ainsi nos protestations à celles de l'Algérie et du Maroc, nous avons tout lieu d'espérer qu'elles seront entendues des autorités compétentes métropolitaines.

Ou alors, c'est quel'on tient vraiment à tuer l'agrumiculture nord-africaine.

* * *

EN DERNIERE MINUTE, NOUS SOMMES INFORMES PAR UNE LETTRE DU PRESIDENT MARTIN QUE L'ASSURANCE *LUI AVAIT ETE DONNEE AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE QUE LE CONTINGENT D'AGRUMES DE 120.000 TONNES NE SERAIT PAS AUGMENTE.

INAUGURATION DE LA BOURSE AUX PRIMEURS DE MARSEILLE

Le « Messager » nous apprend que la Bourse aux fruits et primeurs d'importation du port de Marseille, qui fonctionnera à partir du 1er février, a été inaugurée le 18 janvier, en présence de MM. Baylot, préfet des Bouches-du-Rhône, Rastoin, président de la Chambre de Commerce de Marseille, et de nombreuses personnalités du monde maritime et commercial.

Après avoir visité les installations modernes et spacieuses de la Bourse, les personnalités officielles se sont rendues dans le hall où diverses allocutions ont été prononcées.

M. Rastoin fit ressortir l'importance de cette Bourse « qui n'est qu'un prélude dans la nouvelle organisation du vaste marché des fruits et légumes d'importation dont l'extension ne fait que croître ».

« Les installations, a-t-il dit, ne sont qu'un élément de celles qui sont en cours de réalisation dans le bassin de la Joliette pour la réception des primeurs ».

M. Walle, président de la Chambre syndicale des importateurs et commissionnaires en fruits et légumes, a remercié la Chambre de Commerce pour cette magnifique réalisation.

Enfin, M. Baylot, préfet des Bouches-du-Rhône, a exprimé sa vive satisfaction « d'une réalisation qui est le signe d'un accroissement du trafic et de l'importance du port de Marseille ».

Rappelons que cette Bourse — unique en France — est située au premier étage du hangar J 1, à la Joliette, juste en face des cafés habituellement les négociants primeuristes.

où, jusqu'à présent, se tenaient Elle consiste en un vaste hall de 1.600 m2 — encadré par les 88 bureaux des négociants-importateurs, offices, de contrôle, transitaires, etc... — et au centre duquel se trouve un central téléphonique complété de 14 cabines publiques.

L'architecture, dans le style sobre des installations modernes, a fort heureusement obtenu les deux qualités louablement et visiblement recherchées pour cette magnifique réalisation : clarté et propreté.

Notes sur l'hélicoptère agricole

Nous remercions M. Ph. Carel qui a bien voulu nous communiquer les notes suivantes. On sait que M. Carel a mis sur pied, en Tunisie, l'utilisation de l'hélicoptère à des fins agricoles.

1. — La charge payante est prévue pour 317 kilos. Il faut déduire le poids de l'appareil de poudrage ou de pulvérisation qui se monte à 135 kilos environ. Il reste donc que la quantité totale de produit à emporter est approximativement de 180 kilos.

2. — Dans l'emploi des poudres spéciales par l'hélicoptère, tel que l'Hexavion Péchiney-Progil destiné à la lutte contre les insectes et, en particulier, contre le puceron des fèves, il faut prévoir un épandage de 30 à 40 kilos de poudre à l'hectare.

3. — Dans le cas de pulvérisations de produits herbicides (sels à base de 2,4-D il faut prévoir, dans l'état actuel de la technique, 60 l. de liquide à l'ha. Mais, les laboratoires Péchiney-Progil, placés sous les ordres de l'éminent savant qu'est M. Chabrolin, étudient des produits spéciaux permettant d'abaisser la quantité ha à 30 l. Ces produits sortiront dans un délai assez brefs.

4. — Il ressort de ces études que l'hélicoptère est obligé de se poser tous les 6 ha pour les poudrages et tous les 3 ha pour les pulvérisations. L'atterrissage est extrêmement facile et peut se faire dans l'importe quel champ. Il suffit que le sol présente assez de fermeté pour le passage d'une auto.

5. — Il est donc nécessaire de prévoir au sol, une organisation très bien étudiée de façon à prévoir un remplissage immédiat des bacs de l'hélicoptère. Il faut, en effet, perdre le moins de temps possible.

6. — La rampe de pulvérisation présente une largeur de 9 m. 50 et la bande traitée a une largeur totale de 20 mètres. L'appareil peut poudrer 45 ha à l'heure. Pour des pulvérisations, il en effectuera 25 à 30 ha à l'heure avec une quantité de 60 l.-ha de solution. Lorsque cette solution sera ramenée à 30 l.-ha l'hélicoptère pourra traiter 35 à 40 ha à l'heure.

7. — La vitesse de marche en traitement varie de 10 à 30 km.-ha. L'heure de vol revient à environ 30.000 francs, mais il est permis d'espérer qu'avec une organisation locale, le prix de cette heure de vol pourra être notablement abaissée, s'il est possible de trouver, pour un même appareil, 500 heures de vol annuelles.

Si l'on compte que l'hélicoptère fait 30 ha à l'heure, le prix de l'hectare-hélicoptère revient donc à 1.000 francs.

Les deux utilisations principales seront certainement: le désherbage des céréales en hiver et au printemps et, en été, la désinfection de gites anophéliens et le traitement contre les mouches dans les oasis.

Mais, on peut envisager d'autres utilisations qui sont : la surveillance des crues, les sauvetages, le repérage des bancs de poissons, la surveillance des incendies en forêts et les travaux agricoles de protection contre les parasites dans les années où ces parasites se développent, tels que le puceron des fèves, les chenilles défeuillantes dans les forêts, la mouche des fruits, etc...

Dans le cas de la mouche des fruits, il ne sera sans doute pas possible à un producteur de faire traiter son verger. Il faudra alors prévoir une organisation syndicale demandant le traitement de toute une zone, afin d'assurer une protection efficace des vergers. Il ne faut pas oublier, en effet, que la mouche des fruits est extrêmement agile et parcout de grands espaces.

Ph. CAREL.

DANS UNE ORANGERAIE PRES DE TUNIS (Cliché O.T.U.S.)

Au Concours Général Agricole de Paris

Le Concours général agricole se tiendra, on le sait, à Paris, du 28 février au 5 mars.

Parmi les différentes présentations organisées dans le cadre de ce concours, rappelons :

— la présentation des vins et spiritueux de France;

— l'exposition consacrée à la « Chaîne du lait », chaîne dont le premier maillon est la production du lait à l'étable, le deuxième maillon étant la collecte et le stockage jusqu'à l'enlèvement par l'industriel ou la coopérative. Le traitement en usine et la livraison au consommateur constituent le troisième maillon de la chaîne : son fonctionnement sera montré au public dans l'enceinte de cette exposition, en même temps que sera offert à la dégustation le produit fini, tel qu'il sera présenté au consommateur au fur et à mesure de la réalisation du vaste programme de modernisation laitière établi par le ministère de l'Agriculture. Notons qu'une importante présentation de produits laitiers (beurres, fromages, laits condensés) complètera cette exposition.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre du Concours général agricole, une journée d'études sera organisée, sous le titre « Qualité, normalisation, exportation ». Elle groupera, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, les représentants de l'administration et des organisations professionnelles, ainsi que les spécialistes de l'exportation des produits agricoles.

Cette journée d'études ne vise pas à faire entrer notre production agricole dans la voie d'une standardisation intégrale incompatible avec le maintien de nos multiples spécialités. Son but est seulement d'adapter nos pratiques commerciales au régime moderne des transactions. Certes, les principes se rapportant à la qualité, à la normalisation, au contrôle et à l'exportation, seront très largement définis dans l'enceinte du Concours général, grâce aux stands particuliers consacrés aux emballages, œufs et volailles, viandes en conserve, fromages, fleurs coupées, fruits et jus de fruits, agrumes, etc... Il était cependant nécessaire de connaître les initiatives prises dans ce domaine, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, pour dégager de cet ensemble certaines directives valables pour les Pouvoirs publics et les professions intéressées. Cette journée d'études « qualité, normalisation, exportation » tend à répondre à ce besoin.

A la Chambre Tunisienne d'Agriculture du Nord

M. TAHAR BEN AMMAR ET LE BUREAU SORTANT SONT REELUS

Réunis le 27 janvier pour procéder au renouvellement du Bureau, les membres de la Chambre Tunisienne d'Agriculture du Nord ont renouvelé leur confiance au Président et aux membres sortants.

Le Bureau sera donc constitué pour 1951 de la façon suivante :

Président : M. Tahar ben Ammar;

Premier Vice-Président : M. Ali Bel Hadj;

Second Vice-Président : M. Abdelhamid Bergaoui;

Secrétaire général : M. Ferdjani Ettoumi;

Secrétaire général adjoint : M. Abderrahmane Bou Sebata;

Trésorier : M. Hassen ben Henda.

« La Tunisie Agricole » est heureuse d'adresser ses félicitations aux membres du Bureau 1951 pour la marque de confiance dont ils viennent d'être l'objet.

CONVOCATIONS

FEDERATION DES COOPERATIVES AGRICOLES DE TUNISIE

Les Coopératives Agricoles membres de la Fédération sont informées que l'assemblée générale de cette Fédération se tiendra le jeudi 22 février 1951, à 9 h., au siège, 72, avenue Jules-Ferry.

FEDERATION DES SYNDICATS AGRICOLES DE PRODUCTEURS DE TUNISIE.

Les délégués des Syndicats de Producteurs Agricoles, membres de la Fédération, sont informés que l'assemblée générale de cette Fédération se tiendra le jeudi 22 février 1951, à 10 h. 30, au siège, 72, avenue Jules-Ferry.

COMITE DE L'UT-CGA

A l'issue de ces deux assemblées générales, le Comité de l'UT-CGA se réunira également, 72, avenue Jules-Ferry, pour procéder au renouvellement annuel de son bureau.

La prochaine Conférence franco-italienne

La conférence agricole franco-italienne, qui s'ouvrira le 12 février prochain à Rome, réunira les représentants des organisations professionnelles et agricoles des deux pays, dont la C.G.A. pour la France. Les délégations seront accompagnées d'experts et des observateurs délégués par les gouvernements français et italien assisteront aux travaux.

Des travaux préparatoires seront consacrés aux secteurs suivants : viticulture, fruits et légumes, céréales, fromages, fleurs coupées et plantes à parfum, main-d'œuvre et immigration.

La conférence doit permettre aux organisations agricoles françaises et italiennes de définir :

1° la politique commune à adopter dans les négociations internationales sur tous les points où il existe dès à présent communauté de vues et d'intérêt entre les deux pays;

2° les difficultés existantes sur le plan des problèmes concrets, en vue d'envisager leur solution et de définir les conditions et délais de ces solutions.

Il ne s'agit plus de se voir imposer des accords prématurés et mal étudiés dans un cadre inadapté, parce que restreint à l'union de deux pays aux économies concurrentes. Il s'agit, au contraire, d'étudier les conditions d'une action commune, dans le cadre d'accords internationaux élargis à des ententes rationnelles, entre pays aux économies complémentaires.

Cette orientation est la suite logique de la politique menée par la C.G.A. en matière internationale qui s'oppose à la conclusion « d'accords partiels fondés sur des motifs extra-économiques, entre pays aux économies non complémentaires » (cas de l'union douanière franco-italienne), et se prononce en outre pour « une libération des échanges progressive, non par pourcentage, mais produit par produit en définissant pour chacun d'eux les délais et conditions préalables de cette libération ».

ARRANGEMENT COMMERCIAL FRANCO-POLONAIS

Un arrangement commercial pour le premier trimestre de cette année est intervenu le 17 janvier entre la France et la Pologne.

La liste des marchandises polonaises mises à la disposition de la France comprend notamment : lions de fr.), des tissus de lin et de coton, etc.

L'Assemblée Générale de la Coopération Agricole s'est tenue à Paris

Le 19 janvier, s'est tenue à Paris, au siège de la C. G. A., l'assemblée générale de la Coopération Agricole, en présence de M. Pflimlin, ministre de l'Agriculture, et de M. Antier, Secrétaire d'Etat.

La veille, avait eu lieu à la Maison de la Chimie une importante journée d'information, au cours de laquelle de nombreux rapports ont été présentés sur les divers problèmes de la Coopération.

Nous nous proposons de revenir plus longuement sur ces deux réunions, dès que nous aurons en mains les éléments qui nous font actuellement défaut.

Signalons que la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie y était représentée par MM. Reynier, son président, et M. Plazy, qui est par ailleurs président du Comité d'Entente et d'Action Coopératives.

Nous avons été heureux d'apprendre, en outre, que M. Reynier avait obtenu un succès particulièrement chaleureux lors de l'annonce de la promulgation du décret beylical sur la réévaluation des bilans des coopératives.

8.000 t. de maïs, du soja (180 mil-

Accords Commerciaux

NOUVEL ACCORD COMMERCIAL FRANCO-ARGENTIN

Un nouvel accord commercial a été paraphé le 5 janvier entre la France et l'Argentine. Sa teneur exacte n'est pas encore connue. Néanmoins, d'après les premiers renseignements obtenus, la France recevrait notamment de l'Argentine : 150.000 t. de blé, 400.000 t. de maïs, des laines lavées (14 milliards), des tourteaux et résidus oléagineux (4,5 milliards), des peaux lainées (4 milliards), des peaux brutes, des graines et huile de lin, des oléagineux, etc. En contrepartie, les fournitures françaises comprendraient essentiellement des produits sidérurgiques, du charbon, du manifestation spectaculire; il aura en outre, aussi bien pour les citadins que pour les ruraux, un caractère éducatif très net auquel viendront d'ailleurs s'ajouter les enseignements du Salon de la Machine agricole organisé aux mêmes dates et sur des emplacements contigus, matériel agricole, des produits chimiques, des textiles, etc. (Ag. P.).

LE NOUVEL ACCORD FRANCO-BELGE ET L'AFRIQUE DU NORD

Aux termes de l'accord franco-belgo-luxembourgeois signé le 6 janvier, il est prévu des livraisons de l'Union belgo-luxembourgeoise aux territoires français d'outre-mer, aux Etats associés et à l'Afrique du Nord.

L'Afrique du Nord recevra notamment : des endives (11 millions de fr. belges), du tabac, du café (150 tonnes), du sucre en pains (8.000 t.), des produits alimentaires divers, du matériel agricole et pièces de rechange, des pneus, des textiles divers, etc...

UN NOUVEAU TRACTEUR AUSTRALIEN

Effort de traction, 2.540 kg.

Un constructeur australien a mis sur le marché un nouveau tracteur à roues, qui serait le plus puissant de ceux fabriqués jusqu'à présent dans les territoires du Commonwealth britannique. Il s'agit du « Chamberlain 40 K », de 30 CV à la barre; effort de traction, 2.540 kg. environ. La poulie développe 42 CV 7 maximum.

Le vilbrequin repose sur deux paliers munis de roulements à billes extrêmement larges et est parfaitement équilibré. Ceci, lié à la disposition particulière des cylindres, fait que le moteur est exempt de toute vibration. Un système nouveau de changement de vitesse a permis de prévoir 12 vitesses (9 avant, 3 arrière).

POUR FAIRE BAISSER LE PRIX DE L'HUILE D'OLIVE

Une dépêche de Paris nous apprenait hier que le Comité permanent d'action sur les prix avait fixé à... 315 fr. le prix de vente au détail de l'huile d'arachide, dont l'apport en Tunisie avait été décidé pour faire baisser le prix de l'huile d'olive, actuellement à 285 francs.

N'est-ce pas une histoire de fous ?

Le Coin des Agrumes

VISITE D'ORANGERAIES

Le Syndicat des Agrumiculteurs de Tunisie, continuant son cycle de visites d'orangeraies, organise une excursion du Nord de la Tunisie (Mateur et Tabarka) et de l'Algérie (Bône et Philippeville).

Le départ de Tunis est fixé au samedi 17 février et le retour au 21 février.

Dans le but de faciliter l'organisation matérielle du voyage, les personnes intéressées voudront bien et ceci le plus tôt possible :

1° s'inscrire au Syndicat, 72, avenue Jules-Ferry, Tunis (deuxième étage;

2° indiquer le nombre de places disponibles dans leur automobile susceptibles d'être mises à la disposition des participants sans moyen de transport.

Le secrétaire du bureau du Syndicat se tiendra à la disposition des personnes intéressées pour leur fournir tous renseignements utiles (téléphone 76-45).

Pour les agrumiculteurs trouvant le voyage trop long, il pourra être envisager de scinder l'organisation.

LES EXPORTATIONS DE FRUITS ESPAGNOLS

1.327.000 quintaux de fruits ont été exportés durant la période octobre-31 décembre 1950 en Espagne.

Ces exportations se répartissent comme suit : 150.000 qx de mandarines; 700.000 qx d'oranges; 12.000 qx de citrons; autres fruits: 465.000 quintaux.

C'est la Grande-Bretagne qui a importé le plus avec un chiffre de 308.000 qx. Venaient ensuite par ordre d'importance, la Hollande, la Suisse et le Danemark.

D'après les chiffres officiels, les exportations de fruits espagnols en 1950 ont été supérieures de 147.000 qx à celles de l'année précédente.

PRIX DE GROS ET PRIX DE DETAIL

Nous relevons dans le « Navet » de Bruxelles, l'entrefilet suivant. Nous ne pouvons, pour notre part, que constater l'exactitude des faits qu'il signale et les subir bien que ne les approuvant pas.

Dans son numéro du 25 décembre, « Fructidor » reproduit les considérations très judicieuses d'un correspondant expliquant pourquoi le mode de vie actuel a provoqué et justifié l'accroissement du nombre des détaillants, en dépit des efforts faits pour soutenir les marchés publics.

De l'excellente et pertinente démonstration présentée par ce correspondant, le journal conclut, et il a parfaitement raison, que « ce ne sont pas les prix de gros, ni ceux de quelques marchés centraux, qui doivent servir de base à l'établissement des indices du coût de la vie : les prix pratiqués par la multitude des petits détaillants de quartier donneraient une base beaucoup plus réelle ».

Il ajoute, avec non moins d'à-propos : « Nous devons prendre notre parti d'un écart de cours entre le stade grossiste et celui du détail égal bien souvent — et surtout sur la base des prix actuels — à deux fois le prix de gros. »

AUX ETATS-UNIS

Publicité. — La Commission de l'Agrumiculture de Floride a consacré la somme de 2 millions de dollars pour la publicité en faveur des agrumes et des produits qui en dérivent.

Transfert de la marque « Sunkist ». — La célèbre marque d'agrumes « Sunkist » qui appartenait depuis 1908 à la Californian Parking Corporation a été cédée exclusivité pour 1.250.000 dollars à la « Fruit Growers Exchange ». Le transfert aura lieu effectivement à l'issue de la campagne actuelle.

SIX JOURS DU MAROC EN RHENANIE

Les nouveaux navires mis en service entre Casablanca et Rotterdam mettent 4 jours et demi pour effectuer le trajet, si bien que les oranges marocaines se trouvent être en vente sur les marchés rhénans six jours après leur départ du Maroc.

L'EXPORTATION DES AGRUMES EN ISRAEL

Du début de la campagne actuelle au 4 décembre, il a été chargé à Haïfa 454.500 caisses d'agrumes, dont 445.000 d'oranges et 9.000 de grapefruits.

Les pays principaux destinataires étaient les suivants :

Grande-Bretagne	268.000	caisses
Norvège	51.000	—
Suède	39.150	—
Pologne	38.950	—
Suisse.....	18.750	—
Finlande	20.000	—
Belgique	3.500	—

SAPCE

OXYCHLORURE 50
SAPCE

Formule économique pour le traitement anticryptogamique des plantes à feuillage délicat sans risque de brûlures

VIGNES — CULTURES MARAICHERES ET FRUITIERES
BOUILLIE SAPCE
SULFATE DE CUIVRE
SOUFRES JAUNES

Poudre Cuprique PC 25
18, Av. de Carthage - TUNIS

A VENDRE
Peugeot
301
Modèle D
en parfait état général
Pneus et Batterie neufs
Prix : 210.000 francs
Ecrire à « La Tunisie Agricole » N° 927

Le tracteur anglais
DAVID BROWN
réalise avec ses 25/35 ch. et sa gamme inégalable d'outils portés à relevage hydraulique
Le plus haut coefficient d'utilisation
Essence ou pétrole 4,5 litres à l'heure
DIESEL 2 l. 25 A L'HEURE

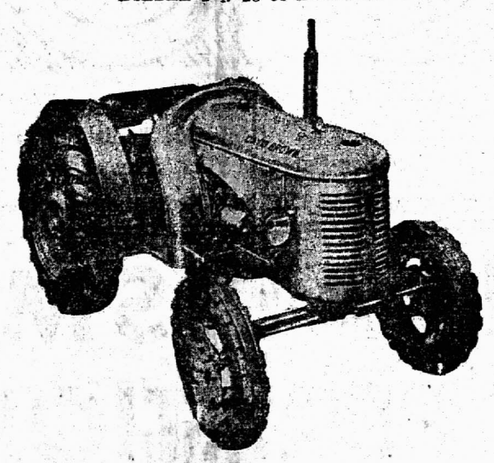

CLAUDE BONNIER
14, Av. de Carthage, TUNIS — Tél. 05.61
Pièces de rechange disponibles

AMIS LECTEURS !
Si ce numéro de votre journal vous a plu, DITES-LE NOUS ET DITES-LE A VOS AMIS

VITICULTEURS !
Enfouissez dès à présent :
2 qx/ha de Sulfate de Potasse
POTASSES D'ALSACE
O. N. I. A.
100, rue de Serbie — Tél. 76.11

LE COIN DU VITICULTEUR

LE PROCHAIN CONGRES DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS VITICOLES

Chaque année le congrès de la Fédération des associations viticoles de France et d'Algérie se tient dans une région différente.

En 1950 ce fut la Bourgogne (Dijon) après l'Armagnac (Pau) en 1949, la vallée de la Loire (Nantes) en 948, l'Algérie (Alger) en 1947, l'Alsace (Colmar) en 1946, la vallée du Rhône (Avignon) en 1945.

Pour 1951, c'est la Confédération générale des vignerons du Midi qui organisera le congrès qui se tiendra en juillet prochain à Montpellier.

LOURDEUR DU MARCHE DU VIN DANS LA METROPOLE

Alors que la raréfaction du volume des vins libres d'échelonnement permettait une augmentation, on constate sauf en Algérie et pour les vins de qualité de plus en plus recherchés, une lourdeur et un affaisement des cours des vins ordanires dans le Midi, la vallée de la Loire et d'autres régions viticoles.

Il y a eu des ventes de vins de plaine de 11°,5 à 270 et 275 fr. le degré-hecto.

Les ventes sont très ralenties, le commerce attendant le déblocage de la dernière tranche pour assurer ses réapprovisionnements.

Les hausses sur le soufre et le sulfate de cuivre, la faible proportion des vins légalement libres à la vente causent dans la viticulture une fuite de trésorerie que les avances de 200 fr. par degré-hecto consenties sous forme de warrants par le Crédit agricole ne suffisent pas à atténuer.

EXPORTATIONS DE VINS ET SPIRITUEUX

En 1950, les exportations françaises de vins et spiritueux vers la France d'outre-mer et l'étranger ont atteint plus de 29 milliards de francs en nette augmentation de plus de 6 milliards sur l'année précédente.

Vers l'étranger les exportations ont atteint 17 milliards 500 millions, en augmentation de trois milliards 600 millions sur 1949.

ROSIERS - ARBUSTES
ARBRES FRUITIERS
S'adresser :
Alfred PILE
DOUAR-CHOTT-CARTHAGE
sur rendez-vous

Chez GHIANI
15, Av. de Carthage
TUNIS
le meilleur spécialiste

Postes PHILIPS à batterie
6 volts
fabrication Hollandaise
Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Wincharger

VOUS ALLEZ VOUS MARIER
PENSEZ A
V. DE CHRISTMAS
pour tout ce qui concerne votre Table et vos Cadeaux
Porcelaine - Cristallerie - Argenterie - Argent massif - Faïences copie d'ancien - Vaisselle acier inoxydable - Très belle verrerie ordinaire
Faïence de Quimper
Verrerie de Murano
MAISON SPECIALISEE
11, R. de Bretagne - Tél. 00.73

La vigne est avide de potasse

VITICULTEURS
POUR TOUS VOS TRAVAUX DE CULTURES
UN SEUL INSTRUMENT
le MULTEX KI sanglier
comprenant :
1 Avant train universel sur lequel s'adapte à volonté :
1 Dent sous soleuse
1 Scarificateur 9 dents rigides
1 Charrue vigneronne 4 corps et 1 buteur.
l'appareil complet disponible, sauf vente entretemps est vendu au prix de :
172.373 fr.
Magasin Tunis, taxe de transaction comprise
Ets. P. PARRENIN
91, Avenue de Carthage - TUNIS
Tél. : 02.66 - 47.19

L'Alimentation de la Vigne en Potasse

par PH. CAREL, Ingénieur Agronome

La potasse est de toutes les bases, celle qui joue le rôle le plus important dans la végétation et la fructification de la vigne, et c'est pour cette raison qu'elle est considérée par les bons viticulteurs comme l'engrais qui doit être employé abondamment dans le vignoble.

Base essentielle de la sève, elle neutralise tous les acides qui circulent dans cette sève; les uns puisés dans le sol et servant à la nutrition de la plante comme les acides nitriques et phosphoriques, les autres produits par la plante même en période de croissance; comme les acides oxalique, tartrique et malique. J'ai déjà eu l'occasion d'exposer dans ces mêmes colonnes (voir N° 116 du 24 juin 1950) le rôle de l'acidité dans la vie de la plante et de son équilibre acido-basique.

Lorsque les sarments poussent, et ils poussent très vite à un certain moment, il s'élabore dans les feuilles des acides toxiques que la plante doit éliminer ou neutraliser. Le plus dangereux est incontestablement l'acide oxalique. La potasse le neutralise sous forme d'oxalate de potassium, lequel est inoffensif. L'acide tartrique aussi est nocif pour la plante, quoiqu'à un degré moindre; mais il est dangereux pour le vin à qui il donnerait un goût désastreux de verdeur. La potasse en se combinant à l'acide tartrique donne une tartrate de potasse qui s'élimine au moment des fermentations.

Ainsi donc la potasse est pour la vigne un facteur fondamental de sa santé et de la qualité de sa production.

Mais il ne faut pas oublier cependant que la vigne a aussi besoin d'azote, d'acide phosphorique et de chaux. Seuls les effets combinés de ces quatre éléments permettent une croissance normale des rameaux, une bonne formation des fleurs, une fécondation satisfaisante, une maturité précoce, un bon équilibre chimique du moût et aussi un bon aoûtement des bois. Ce dernier résultat est à prendre en grande considération, car en définitive, c'est d'un bon aoûtement des bois que dépendra la quantité et la qualité de la récolte future.

Mais, si ces quatre éléments : azote, acide phosphorique, potasse et chaux sont indispensables à la vie de la vigne, ils ne le sont pas dans les mêmes proportions. Et si nous nous référons au livre remarquable « Le Vigneron d'Aujourd'hui » de M. Raymond Carles, ce sont surtout l'azote et la potasse qui sont utiles ; mais c'est principalement la potasse « On ne met jamais trop de potasse dans les vignes », écrit-il. Et ceci va peut-être étonner certains viticulteurs italiens de Grombalia qui, très naïvement, jugent de l'effet d'un engrais pour vigne, non sur la quantité et la qualité du vin produit, mais sur la luxuriance de la végétation ou même parfois sur l'aspect des cultures intercalaires; exactement comme s'ils mettaient en vente des feuilles de vignes ou comme si les fèves avaient les mêmes exigences que la vigne. Ce sont des méthodes d'appréciation tout de même un peu simplistes. Et, comme je n'ai cessé de le leur dire plusieurs fois : « il y a en viticulture : un but, c'est le vin en quantité et de qualité. Pour la quantité, le juge, ce sont les cuves; pour la qualité, il y a deux arbitres : le mustimètre pour le moût et l'Office du Vin pour le produit fini.

Philippe CAREL
Ingénieur Agronome

Travaux et fournitures pour amateurs
M. MAURER
Photographe - Portraitiste
SPECIALITES DE PHOTOS D'ENFANTS
5, Rue St-Charles - Tunis
Téléphone 26.20

Centre de Documentation Agricole

72, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Publications reçues du 20 janvier au 1er février 1951

LIVRES, BROCHURES ET TIRES A PART

« Expertises rurales, foncières, agricoles, forestières », par J. Cuvillier — 678 p.

« La fertilisation des agrumes », par J. Brichet — 24 p.

« Notice pratique sur la plantation, la culture et l'utilisation des rosiers » — 15 p.

« Un compagnon toujours prêt ...votre tracteur » — 23 p.

« Le tracteur agricole, moteur et carburant » — 55 p.

« Carnet de tracteur ».

« Les porte-greffes du pêcher et du prunier », par J. Souty — 8 p.

« La pollinisation du prunier, par R. Bernhard », H. G. Delmas et Mlle G. Sanfourche.

« Le pêcher-amandier et son utilisation », par R. Bernhard.

« Manuel du planteur nord-africain » par H. Rebour, 480 p.

« Les Agrumes » par H. Rebour, 502 pages.

« Terre Moderne » 413 pages.

« Mémorandum du Moniteur de Taille (olivier) ».

« Mémorandum du Moniteur de Taille (agrumes) ».

« Fumier Artificiel et Utilisation marcs de raisin », par M. Blondel.

« Comptes rendus de l'expérimentation fruitière et de l'activité du Service de l'Arboriculture en Algérie ».

« L'amandier en Algérie », par H. Auguste.

« La culture du pacanier », par N. Mauri.

« Variétés fruitières à cultiver en Algérie », par H. Rebour.

« La culture des choux et choux-fleurs dans les périmètres irrigables d'Oranie », par P. Simoneau.

« A.B.C. du greffeur », par J. Gagnard.

« La culture irriguée des melons et des pastèques en Oranie », par P. Simoneau.

« A.B.C. du planteur », par H. Mangin.

« A.B.C. du tailleur d'arbres fruitiers », par H. Rebour.

« Aide-mémoire du tailleur d'oliviers », par H. Rebour.

« Aide-mémoire du tailleur d'agrumes », par N. Mauri.

« Plan de l'étude d'un projet de plantation pour verger commercial », par H. Rebour.

« La culture de la patate douce en Algérie », par H. Rebour.

« Comptes rendus de l'expérimentation fruitière en Algérie ».

« Revue de la littérature sur l'incompatibilité entre sujet et greffon des arbres fruitiers ».

« Les figuiers cultivés en Algérie », par N. Mauri.

« La pépinière fruitière », par G.H. Larsen.

« La conduite de l'irrigation dans les cultures fruitières en Algérie », par H. Rebour.

« La taille des arbres fruitiers », par H. Rebour.

« L'achat des arbres en pépinières ».

« Liste des meilleures variétés fruitières commerciales ».

« Semez des engrais verts ».

« Pour bien planter un arbre ».

« Les meilleurs porte-greffes pour arbres fruitiers.

« Choisissez bien vos terres à planter ».

« Pour bien irriguer votre verger ».

« Quelles espèces fruitières planterons-nous cet hiver ? » par H. Rebour.

« Plantez des amandiers », par H. Rebour.

« L'abâtardissement de l'artichaut ».

« La fécondation du figuier ».

« Situation actuelle de l'oléiculture en Algérie ».

« Le figuier et l'exportation des figues en Algérie ».

REVUES

« Fruits et Dérivés », n° 12.

« La ferme modèle », décembre 1950.

« Revue Agricole de l'Afrique du Nord » — 19 janvier 1951.

« Revue de la Coopération Internationale » — Décembre 1950.

« Revue de l'Elevage (bétail et basse-cour) — février 1951.

« Bulletin Economique et Social de la Tunisie » — Janvier 1951.

« Al Chajarat » (L'Arbre), revue libanaise en langue arabe — premier trimestre 1951.

« L'Olivier », revue oléicole mensuelle technique et économique — Janvier 1951.

Revue Internationale des produits coloniaux et du matériel colonial (consacrée à la canne à sucre et au rhum) — Janvier 1951.

« L'Allevatore » — Janvier 1951 (Italie).

« Notiziario Ortofrutticolo — 18 janvier 1951.

« Sahara » — L'équipement agricole et industriel en Afrique du Nord — Janvier 1951.

LA VIE COOPERATIVE

COOPERATIVE DES ELEVEURS DE PORCS DE TUNISIE

Le conseil d'administration de cet organisme s'est réuni dans son local, le 25 janvier 1951, sous la présidence de M. Bernard Trouillet.

En ouvrant la séance, ce dernier rendit hommage à la mémoire de M. Aristide Moulin, vice-président et gros éleveur de porcs à Ferryville, décédé subitement quelques jours auparavant.

L'ancien bureau fut réélu à l'unanimité et se compose donc ainsi pour 1951 :

Président : M. Bernard Trouillet; *vice-présidents* : MM. Jean Lacoste, Jean Hofferer; *secrétaire-trésorier* : M. Arnold Dommange.

M. Randegger, chef du Service de la Mutualité à la Direction des Finances, assisté de son adjoint, M. Barbieu, assistait à cette réunion et donna toutes explications utiles sur le décret tunisien de 1934 et l'ordonnance française de 1945, bases de la coopération en Tunisie.

M. Trouillet le remercia d'avoir ainsi donné tout apaisement au sujet de certaines craintes qui s'étaient fait jour chez quelques coopérateurs et pria les membres présents de bien vouloir en faire part aux éleveurs de leur région.

Après avoir réglé les affaires courantes figurant à l'ordre du jour, le conseil d'administration se félicita de la mise en place de notre organisation de vente à la cheville, organisation qui doit nous permettre de prendre une place de plus en plus importante sur le marché local.

U. P. O. T. S.
L'Assemblée Générale

Les nombreux adhérents de l'Union des Producteurs Oléicoles de la Tunisie Sud se sont réunis en Assemblée Générale le 19 janvier 1951 à 10 heures sous la présidence de M. Charles Frachon, vice-Président de l'U.P.O.T.S. et en présence de M. Randegger, inspecteur de la Mutualité.

La Fédération des Coopératives Agricoles y était représentée par M. Pocthier, administrateur qui avait été délégué en outre par la Caisse Mutuelle de Crédit Agricole de la Tunisie dont il est vice-Président.

Profitant d'un séjour dans la Régence de M. Barbier, Inspecteur Général de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, les dirigeanst de l'U.P.O.T.S. avaient eu la délicate courtoisie de l'y inviter.

M. Maurice Carrier qui assume d'importantes fonctions dans les diverses activités agricoles de la Tunisie, assistait également à cette réunion.

Dès le début de la séance, l'ambiance est cordiale et sympathique. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités invitées, M. Frachon exprime les regrets de la Coopérative causés par le départ définitif de M. Kirschleger, qui a assumé avec autorité et compétence la charge de Président puis donne lecture du compte-rendu moral de l'exercice clos le 30 septembre 1950. Les résultats aussi bien techniques que financiers sont très satisfaisants et grâce à la Coopérative une partie importante de la production de la campagne 1950 a pu être conservée ce qui permettra d'améliorer sensiblement le prix de vente moyen puisque les cours ont augmenté de plus de 100 fr. par kg. en moins d'un an.

Dans un remarquable rapport, notre grand ami M. Fages expose avec clarté et précision l'organisation de la Comptabilité et les résultats financiers de l'U.P.O.T.S. Il oublie seulement de dire le rôle considérable qu'il a joué, lui, à la fois le créateur et l'animateur des Services Comptables et de la vie économique du groupement. Le président Frachon, réparera cette omission volontaire que seule explique la modestie de son auteur et dira en termes excellents toute la gratitude du Conseil d'Administration pour M. Fages auquel il adresse ses chaleureux remerciements.

Ensuite, une discussion générale est ouverte au cours de laquelle divers échanges de vue sont développés par plusieurs personnalités.

Nous noterons l'un des vœux concernant l'importation en Tunisie du matériel oléicole qui est grevé de taxes douanières particulières.

Prenant la parole M. Pocthier informe l'Assemblée que cette question n'a pas échappé à la Fédération des Coopératives et qu'elle est étudiée depuis plusieurs semaines avec les Services Administratifs compétents. Il ne doute pas que ce vœu viendra renforcer notre action.

Après la réunion de l'Assemblée Générale le Conseil d'Administration se réunissait pour élire le bureau. Au cours d'une discussion assez longue mais toujours courtoise à laquelle prirent part notamment le Président Bena toujours souriant, et M. Taieb Kammoun, très objectif, M. Frayssineau fut élu Président, les autres membres du bureau étant réélus à l'unanimité.

Le banquet

Tous les adhérents de l'U.P.O.T.S. etleurs invités se rendirent ensuite à l'Hôtel des Oliviers où un banquet eut lieu. Nous y retrouvons la même ambiance agréable et si les conversations s'animent souvent, elles demeurent toujours amicales.

Au dessert, le Président Frayssineau rappelle en quelques mots le rôle éminent tenu par M. Fages durant l'exercice écoulé et lui remet au nom de leur société, un magnifique chronomètre, pendant que des applaudissements unanimes montrent éloquemment les sentiments de haute estime et d'amitié qui entourent le sympathique récipiendaire. Très ému, M. Fages remercie ses collègues en termes aussi simples que sincères.

C'est sur cette note si aimable que nous nous séparons, emportant de notre séjour, dans la capitale du Sud, trop court hélas, un souvenir toujours plus attachant.

OLEICULTURE

LE G.N.A.P.O. AU JOURNAL OFFICIEL

Le vendredi 19 janvier, est paru au Journal Officiel un décret prorogeant l'existence du G.N.A.P.O. En réalité, ce texte n'apporte aucun changement à la situation actuelle. Le G.N.A.P.O. ayant officiellement disparu depuis le 31 mai 1950, il n'est prorogé uniquement que pour les opérations qui ont été effectuées entre le 31 mai et le 31 décembre 1950: importations à provenir de l'étranger et toutes opérations qui pourraient lui être confiées par les professionnels.

Précisons que ce groupement continue à ne pas intervenir dans la collecte des oléagineux métropolitains, pas plus que dans les achats d'oléagineux en provenance des territoires d'outre-mer.

TAXES FORFAITAIRES PERÇUES A L'IMPORTATION EN BELGIQUE

Par arrêté du 30 octobre 1950, le gouvernement belge a diminué les taxes forfaitaires perçues à l'importation en Belgique de certains produits alimentaires.

Parmi les produits bénéficiant de cette mesure, figurent : les huiles d'olives, pour lesquelles la taxe forfaitaire de transmission est abaissée de 9% à 4 1/2%.

La tarification douanière qui n'a pas été modifiée demeure la suivante :

Huile d'olive, brut : 5%; autres huiles d'olive : 10%.

Ces dispositions s'inscrivent dans le programme général des mesures imposées en ce moment par le gouvernement belge pour lutter contre la hausse des prix des produits alimentaires.

TOPAN
ATTIRE ET TUE TOUS LES ANIMAUX NUISIBLES
En vente : Mme HABIS
74, rue du Portugal - TUNIS
Agent général : A. NAHUM
4, rue d'Algérie — TUNIS

Envoyez-nous la laine de vos moutons
Et vous réaliserez ainsi une économie de 75 % sur les prix que vous payez quand vous achetez de la laine en pelotes. Dans nos filatures, nous transformerons pour vous les toisons de vos moutons en magnifiques pelotes solides et chaudes dans tous les coloris que vous désirez. Et la laine de vos moutons, ne l'oubliez pas, est quasi-inusable, car elle supporte de fréquents lavages. Ecrivez-nous aujourd'hui même et nous vous enverrons gracieusement par retour, toutes explications pour vous permettre de réaliser cette avantageuse opération.
Filatures des 3 Suisses (Service 411) à Roubaix (Nord).

UNE ASSURANCE-VIE POUR VOS VOLAILLES !
UNE ECONOMIE... POUR VOUS
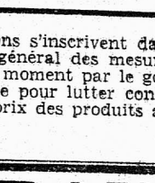
en préparant, vous-mêmes, comme des lithinés, le plus puissant microbicide, à la portée de tous, et, au plus bas prix.
L'AVICRIDINE
vendue en sachet
supprime toutes les épidémies de la basse-cour, en détruisant, radicalement, tous les microbes qui sont la cause des maladies infectieuses.
— Quelques gouttes dans le bec, votre poule est guérie.
Employez le remède pur, n'achetez plus l'eau et les flacons. Vous réaliserez ainsi une économie considérable.
— Dose 1/2 litre, frs : 195 — Dose 1 litre, frs : 330, franco.
Conseils et notices gratuits
LABORATOIRES SAINT-ANTOINE, fondés en 1918 Saint-Léonard, Hte-Vienne — C. C. P. 288-94 — LIMOGES et toutes pharmacies

VIENT DE PARAITRE

ANNUAIRE AGRICOLE DE LA TUNISIE
EDITION 1951

— Toute l'organisation agricole de la Régence.

— Liste des producteurs agricoles classés par localité.

— Répertoire professionnel des fournisseurs de l'Agriculture.

Un Ouvrage indispensable

à tous ceux qui s'intéressent directement ou indirectement à l'agriculture tunisienne.

Correspondance : **Edition Publicité REYNAUD**
15, Rue St-Charles — TUNIS **C. C. P. Tunis 14.970**

Souscription : **Frs. 500** par exemplaire (franco domicile)

VITICULTEURS !
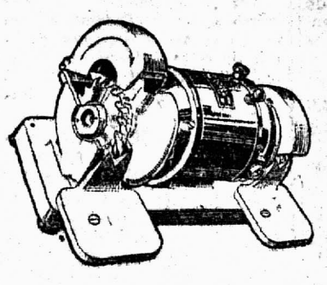
Voici enfin un procédé nouveau de GREFFAGE de la VIGNE et une MACHINE à GREFFER ELECTRIQUE fonctionnant sur courant lumière 110 ou 220 volts, étudiée et mise au point au cours de plusieurs années d'expérience dans une région viticole.
Tout viticulteur peut maintenant faire lui-même ses greffes à un prix 3 fois moins élevé. Reprise assurée dans les meilleures conditions.
Documentation T 18 sur procédé et machine adressée sur demande contre envoi de 3 timbres-poste de 15 fr.
Société PRATICA,
Constructions Electro-Agricoles
Capital 12.000.000 de francs
Rue Ampère -
VILLEFRANCHE-s/S. (Rhône)

IMPRIMERIE LA RAPIDE
o o o
Le gérant responsable
E. COANET.

La « Tunisie Agricole » le plus fort tirage des Journaux Agricoles de la Régence

Traitements d'hiver des ARBRES FRUITIERS
Traitements de CEREALES aux Désherbants
S'adresser d'urgence à :
L'UNION DES COOPERATIVES DE TRAVAUX AGRICOLES DE TUNISIE (U. C. T. A. T.)

La vigne est avide de potasse

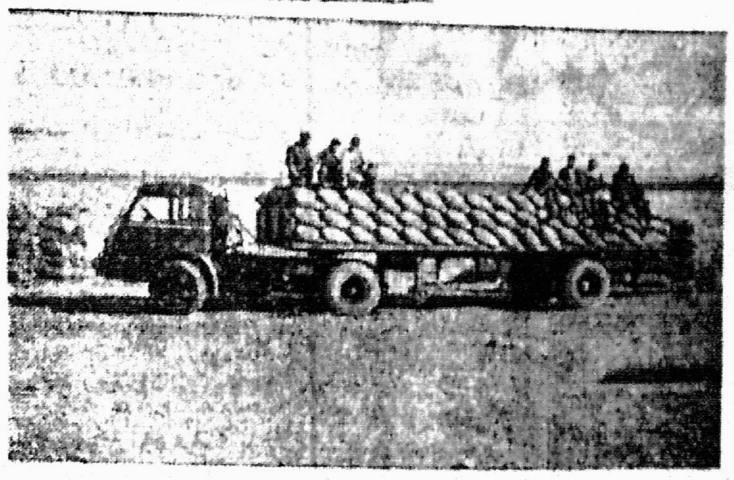

5 tonnes — Plateaux
7 tonnes — Bachés
12 tonnes — Bennes

Chargement de blé à Sbeïtla
avec un 12 tonnes Renault

LES NOUVEAUX CAMIONS

RENAULT

confirment maintenant leurs qualités sur les routes de Tunisie

NOMBREUSES REFERENCES LOCALES SUR DEMANDE

Renseignements et démonstrations

SOCIETE TUNISIENNE DES AUTOMOBILES

RENAULT

AVENUE RAYMOND POINCARE — TUNIS — Tél. : 804.66 - 67

Vente avec reprise et à crédit par la SOFIVEC

LIVRAISONS RAPIDES

COURS ET MERCURIALES

Les cours publiés ci-dessous sont tous indiqués en francs aux cours officiels du change, et ne sont valables que pour les dates précisées.

FRUITS ET LÉGUMES

Les prix indiqués sont ceux pratiqués dans la vente des grossistes aux détaillants et non dans la vente des importateurs aux grossistes.

ÉTRANGER

Allemagne (Francfort, semaine du 15 au 2 janvier).

AGRUMES

On noté sur le marché l'influence toujours grandissante des oranges espagnoles.

Mandarines d'Afrique du Nord : en quantité de plus en plus minime, sans grande importance sur cette place, les prix suivent ceux des mandarines italiennes.

— d'Italie : Les prix sont assez élevés pour la saison, sans noté élevés pour la saison. On note 54 à 60 fr. le kg. (maximum avant Noël : 62 fr.). Rappelons que ces fruits triés, non calibrés, sont présentés en vrac.

Oranges d'Afrique du Nord : l'importance de ces fruits sur cette place diminue constamment depuis le début des importations espagnoles. Mais il ne faut sans doute voir dans ce recul d'influence qu'un épisode dans la concurrence avec l'Espagne. En effet, les Navels marocaines et algériennes manquent presque totalement ici; les Cadéneras sont seules présentées sur ce marché, variété si peu appréciée que les cours sont essentiellement flottants (cours indicatif : 1.332 à 1.499 fr.).

— d'Espagne : dès leur arrivée en Allemagne ces fruits se sont imposés par le souvenir des excellentes afafires d''avant-guerre, et leur longue absence du marché allemand. Ces oranges, Comunas en général, sont emballées en caisses floridiennes de 30 kg. net. Les fruits sont papillotés de papier de soie et quelquefois de papier d'argent destiné à attirer le regard.

Les prix ont débuté à 1.915-2.082 fr. par caisse il y a unedizaine de jours pour baisser sous la pression de la pléthore générale à 1.749-1.832 francs le 19.

— d'Italie :

Le prix de la Blonde en mélange est soutenu à 38,30-43,30 fr. contre 46 à 50 fr. avant Noël et 34 à 35,80 début janvier avec des arrivages presqué moitié moindre).

Ces indications tendraient à prouver que la vente en Allemagne des agrumes italiennes bon marché est en constant développement. Remarquons que ce développement est facilité par une récolte particulièrement abondante et par une excellente maturité, plus précoce que de coutume. La vente des variétés plus fines est par contre beaucoup plus difficile. La Moro, rare, se maintient il est vrai autour de 62 fr. mais la Sanguine qui s'offrait à 58,30-59,90 depuis une huitaine de jours s'effondre le 19 à 50 fr. le kg. pour une excellente qualité marchande, fruits calibrés et rangés.

x x x

Belgique (Bruxelles, 22 janvier).

AGRUMES

Des envois tant d'Espagne que d'Italie sont de l'ordre de plus de 200 wagons cette semaine, avec un tonnage plus élevé pour l'Espagne. Mais comme nous l'avons déjà signalé les ventes ont lieu surtout à Anvers conséquences des envois maritimes, et à Bruxelles les lots vendus aux criées sont assez rares: ce sont plus spécialement les quelques lots de mandarines d'Algérie et les oranges sanguines italiennes. Les citrons arrivent en quantité importante d'Italie.

ARTICHAUTS

Les artichauts en provenance d'Algérie sont vendus de 84 à 91 fr. la pièce.

Grande-Bretagne (Londres, semaine du 17 au 23 janvier) :

Les très bon cours enregistrsé sur ce marché ont maintenant un caractère passager. D'ailleurs, il ne s'agit pas tellement d'obtenir de temps à autre des résultats magnifiques, que d'obtenir une moyenne saisonnière satisfaisante. Les lots expédiés occasionnellement sur annonce de « bons » cours arrivent généralement à contre-temps sur les marchés anglais, au moment où les prix sont à leur stade les plus bas. Au contraire, des expéditions régulières d'un bout à l'autre d'une saison, subissent sans doute les mauvais moments, mais se révèlent en fin de compte bien plus profitables à l'exportateur.

AGRUMES

Citrons : approvisionnement insuffisant. Demande soutenue. Tendance à la hausse.

Oranges : les cours ont continué leur ascension et les ventes aux enchères de Spitalfield Market (Fruit Exchange), baromètre de la situation, ont coté jusqu'à 2.115 fr. la caisse d'oranges d'Espagne. Des oranges sanguines de même pro? venance ont été vendues jusqu'à 2.462 fr. à Covent Garden. Il ne faudrait cependant pas se leurrer sur la solidité de ces cours. En plus des raisons citées plus haut, (abstention des consommateurs au-dessus d'un certain prix), l'arrivée de 2 bateaux d'Israël peut avoir une certaine influence.

Madarines, d'Italie, prix : 658 à 752 fr. la caissette de 135.

DATTES

Le marché reste lent. Les cours s'échelonnent de 33 à 50 fr. la boîte de 9 oz pour les marques courantes. La qualité des dattes conditionnées en Afrique du Nord se révèle bien meilleure cette année que les années précédentes. En ce qui concerne les boites conditionnées à Marseille, les prix vont de 62 à 65 fr.

METROPOLE

Halles Centrales de Paris
(30 janvier 1951)

Légumes. — Artichauts d'Afr. du N., 120-220. — Pois verts d'Afr. du N., 50-90. — Pommes de terre nouv. Afr. du N., 50-57. — Tomates d'Afr. du N., 80-120.

Fruits. — Citrons Italie, Espagne, 50-60. Citrons d'Afr. du N., 50-60. Dattes en vrac, 90-130. Dattes en paquets, 100-160. — Figues sèches d'Afr. du N. : en paquets, 100-130; en colliers, 80-120. — Mandarines d'Italie, 50-65. Mandarines d'Espagne, 45-62. Mandarines d'Afr. du N., 45-65. — Oranges d'Italie, 50-80. Oranges d'Espagne, 45-70. Oranges d'Afr. du N., 45-65. — Pamplemousses, 45-70.

TUNISIE

Marché de Gros de Tunis
(1er février — Prix au kilo)

Légumes. — Ail sec, 100. Artichauts, 70-160 la douzaine. Bettraves, 12. Blettes, 10; arabes, 5-8. Carottes, 3-10; en vrac, 9-16; arabes, 8. Céleri, 30. Choux, 3-15; choux frisés, 8-20; choux-fleurs, 8-25; choux-raves, 4-8. Courges, 6-15. Epinards, 20-30. Fenouils, 4-13. Fèves, 6-13. Navets blancs, 10; du pays, 2-10. Oignons verts, 7-12. Petits pois, 10-25. Persil, 20-30. Poireaux, 15-20. Poivrons doux, 180-200; piquants, 300-200. Pommes de terre du pays, 8-22; importées, 25. Radis, 10-14. Salade : chicorée et scarole, 8-18; romaine, 7-20; laitue, 15-37. Tomates, 25-40.

Fruits. — Bananes, 120-130. Bergamotes, 25-40. Cédrats, 13-17. Citrons, 10-15. Dattes, 50-90. Mandarines, 6-30. Oranges douces, 10-43. Diverses, 6-30. Amères, 4. Pamplemousses, 8. Pommes, 60-100.

Produits de basse-cour. — Œufs, 900 (le cent); lapins, 175; poulets, 230-240.

COURS DU PORC

TUNISIE

Communiqué de la Coopérative des Eleveurs de Porcs de Tunisie. — La coopérative, commercialisant une certaine quantité de porcs à la cheville, accepte maintenant les porcs légers (95 kilos).

Envisageant une importation de géniteurs d'élevages renommés de France, les éleveurs intéressés sont priés de nous adresser leurs inscriptions; nous leur indiquerons les conditions obtenues suivant l'importance de la commande.

METROPOLE

Paris (La Villette, 25 janvier). — Les prix pratiqués aujourd'hui ont été de 195 à 205 fr. le kilo vif avec une certaine désorganisation du marché, le mouvement qui s'est produit étant avant tout d'origine psychologique.

Extra, 197 fr.; 1re qualité, 192 fr.; 2e qual., 160 fr.; 3e qual., 50 fr.

OFFICE DU VIN DE TUNISIE

Petit courant d'affaires, sur la base de 295 à 300 fr., quai Tunis marché ferme pour les vins sans licence; 255 fr. environ, propriété.

Sortie sur la Métropole — Du 10 au 20 janvier : 33.000 hectolitres de vin courant.

Tendance : ferme, légèrement à la baisse.

PECHINEY-PROGIL

DESHERBEZ

en toute confiance avec

DESORMONE

Mis au point par l'incomparable équipe de savants qui forme les cadres de

PECHINEY-PROGIL

POTASSES D'ALSACE

O. N. I. A.

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

La vigne est avide de potasse

LIVRES ET REVUES

PLUS QUE LA GRIPPE SOIGNEZ SES SUITES

L'épidémie de grippe qui sévit actuellement ne parait pas devoir revêtir la gravité de celle de 1918 qui fit plus de victimes que la première guerre mondiale. Mais cette grippe, même bénigne, laisse l'organisme dans un état de faiblesse générale qui permet à toute complication une virulence extraordinaire et une résistance inquiétante aux traitements habituels, généralement propres à maîtriser ces mêmes affections chez les sujets non « grippés ».

Quelles précautions faut-il prendre ?... A quelle thérapeutique avoir recours ?... Vous le saurez en vous procurant dès aujourd'hui le journal « *GUERIR* », la grande revue des connaissances médicales, dont le numéro de février est actuellement en vente chez votre marchand de journaux habituel (à défaut : « *GUERIR* », 49, avenue d'Iéna, Paris. Joindre 60 fr. en timbres).

Dans ce même numéro, vous trouverez : l'orange, fruit de santé. L'urée et l'urémie. La flavoryzine, remède de la tuberculose. Les jaunisses et leurs traitements. Un bon écolier est un écolier sportif. Les mystères de l'Hermaphrodite. Comment supprimer le ronflement. Guérisseur ou charlatan ? Les mystères du sommeil. Le rachitisme. Le rajeunissement sexuel de la femme. Nettoyez votre peau de ses disgrâces. L'épilepsie est aujourd'hui curable. Le courrier de l'Assuré Social, etc...

Il y va de votre santé. Documentez-vous dans « *GUERIR* » et consultez votre médecin.

TERRE MODERNE

Véritable guide pratique de l'exploitant agricole, abondamment illustré, cet ouvrage traite, d'une façon claire et accessible à tous, des questions qui se posent à l'agriculteur, soucieux de moderniser rendements et ses prix de revient.

Dix-sept personnalités, très connues du monde agricole, ont bien voulu collaborer à la rédaction de cet ouvrage, édité par les Tracteurs Agricoles Renault.

Douze chapitres sont consacrés à :

La motorisation de la **ferme** (choix et emploi du tracteur et des outils);

Fumure, engrais, amendements;

Lutte contre les ennemis des cultures;

Améliorations foncières;

Aménagement des **bâtiments** (problèmes de l'eau et de l'électricité);

nées;

Conseils juridiques;

Questions financières.

Huit études annexes se rapportent à divers problèmes d'actualité, tels que le Contrôle Laitier, l'Insémination Artificielle, l'Enseignement Agricole, l'Organisation des Services Agricoles Départementaux, les Sociétés de Crédit le rôle de la C.G.A., etc.

Cet ouvrage vient donc à son heure et sera consulté utilement par tous les cultivateurs qui songent à l'avenir.

Un volume de 416 pages 16 x 24, abondamment illustré, d'un poids de 750 gr., prix franco : 405 fr., contre remboursement : 445 fr.

ENCYCLOPEDIE FAMILIALE LAROUSSE

Pour faciliter la tâche de la maitresse de maison

Le raccommodage tient une grande place dans la vie familiale; il doit donc être rationnel et occuper le minimum de temps pour le maximum de profit.

Les tricots peuvent supporter de multiples réparations. Dès que les coudes commencent à s'éclaircir, échanger tout simplement les manches. Elles n'ont pas, en général, une forme très marquée à l'emmanchure, et, ainsi, la droite mise à gauche et la gauche mise à droite, l'usure du coude se trouve déplacée et permet au tricot de durer encore longtemps.

L'allongement des chandails par la réfection de l'empiècement, ou par bandes ajoutées en **bas sans** défaire le chandail, représente un temps gagné très précieux.

Lorsqu'on sait bien remmailler à l'aiguille, on peut réparer les morceaux de tricots à remplacer en immobilisant, pendant le minimum de temps, l'objet à réparer, ce qui n'est pas négligeable pour l'économie familiale. On peut ainsi avoir préparé d'avance des talons de chaussettes si l'on emploie la méthode de tricotage suivante : en arrivant au départ du talon, coucher ses mailles et en remonter d'autres pour continuer semelle et coup-de-pied; faire ensuite un talon ordinaire complètement indépendant qu'on recoudra à l'aiguille le long des mailles couchées et des mailles remontées. Les réfections de talons sont ainsi très rapides (Extrait du fascicule n° 14 de l'ENCYCLOPEDIE FAMILIALE LAROUSSE, qui parait actuellement).

ROSE DE FRANCE

CHAQUE pays a une fleur nationale : c'est l'œuillet en Espagne, la tulipe en Hollande, en Allemagne le muguet, en Belgique le bégonia et l'azalée, les plantes alpines et l'edelweiss en Suisse.

Depuis toujours la rose est, en France, notre fleur préférée; elle réunit la grâce et l'harmonie des formes, la richesse des couleurs, la suavité du parfum.

Roses de France, ce nom charmant que nous retrouvons même dans le théâtre, évoque pour tous la beauté et la douceur de notre pays.

Dès les premiers jours de la Libération, c'est une splendide gerbe de roses nouvelles cueillies sur la Côte d'Azur que la grande actrice Lily Pons remit au président Truman de la part du peuple français.

Et, parmi les innombrables envois du train de la reconnaissance, ceux qui firent le plus sensation en Amérique furent les magnifiques variétés de roses obtenues par nos semeurs français.

Ceux-ci, en effet, n'ont jamais interrompu leur patient travail de recherches. Comme le peintre mélange les couleurs sur sa palette, ils savent, par des hybridations judicieuses, créer des coloris et des formes inédits.

De l'artiste, ils ont le tempérament, les méthodes de travail, parfois déconcertantes pour le commun, le souci de la perfection dans la recherche, le même amour de leur métier et de leur art.

Pour eux, il n'y a pas de travail en série; chaque création est une œuvre personnelle qui doit son succès à ses seules qualités.

Le plus célèbre centre de recherches est la région lyonnaise. Non seulement on y trouve une importante phalange de chercheurs, mais il faut souligner la véritable « vocation climatique » de cette région pour la culture du rosier. Robustes et vigoureux, les rosiers lyonnais supportent les plus longs voyages et s'adaptent aux sols et aux climats les plus divers.

Ils sont, dans les lointains pays, la merveilleuse évocation de cette patrie que nous aimons tant lorsque nous en sommes séparés.

Plantez maintenant les Roses de France. Elles vous donneront bientôt la plus apaisante des joies qui se renouvellera chaque année.

UN « CARNET DE TRACTEUR »

Un « carnet de tracteur » vient d'être édité, à l'usage des agriculteurs, sur l'initiative de la Shell.

Ce carnet, dont le but est de faciliter l'utilisation rationnelle du tracteur, permet de consigner chaque jour la consommation en huile et carburant correspondant au travail effectué et, chaque semaine, les travaux d'entretien et de réparations.

Il est prévu deux pages par semaine : l'une réservée aux observations générales (notamment celles devant rappeler à l'agriculteur les travaux d'entretien effectués ou à effectuer), l'autre réservée au travail du tracteur jour par jour : en notant régulièrement sur cette page, dans les colonnes prévues à cet effet, le temps d'entretien et de réparation, le temps, la nature et le lieu du travail, la surface travaillée, enfin la consommation en carburant et en huile, l'agriculteur peut aisément et sûrement se faire une idée très exacte du rendement et du prix de revient de son tracteur.

N. D. L. R. — Nous signalons qu'un spécimen de ce carnet se trouve déposé à notre Centre de Documentation Agricole.

"Assurez-vous dès maintenant la douce joie des fleurs"

L'Etablissement Horticole **LÉON PIN** vous offre SON COLIS A SPÉCIAL ÉLITE *"LES DIX PLUS BELLES ROSES"*

Choix extra des dix plus belles variétés modernes de Rosiers nains à grandes fleurs odorantes, tous coloris, qui fleuriront abondamment de mai à novembre.

Ce colis a obtenu un immense succès et pour répondre à la faveur de notre Clientèle, nous avons amélioré encore sa composition.

COLIS A SPÉCIAL ÉLITE

La valeur réelle du colis A SPÉCIAL ÉLITE est de 1.325 Fr., il est offert, franco de port et d'emballage, à domicile, au prix exceptionnel de : **985 fr.**

Notre colis A SPECIAL ELITE contient maintenant les plus récentes nouveautés :
OPÉRA, rouge vif, premier prix au Concours de la Plus Belle Rose de France, à Lyon ;
JOIE DE VIVRE, rose, certificat de mérite à Genève ;
FOLIES BERGÈRES, jaune ocre teinté carmin, médaille vermeil, Congrès de la Rose, Paris ;
DANIELLE DARRIEUX, saumon irisé, certificat de mérite Angleterre et Lyon.
Et la célèbre variété "AMI LÉON PIN" rose chamois teinte ocre, médaille d'or Paris et Limoges, qui donne les plus grosses fleurs connues.

COLIS "GUIRLANDES FLEURIES"

Le colis franco à domicile : **800 fr.**

Collection des 5 plus belles variétés de Rosiers grimpants, de toutes couleurs, en sujets extra-forts. Ces rosiers décorent d'une façon magnifique les façades, pergolas, rampes, etc... Plantés contre un mur au midi, ils permettent de récolter un mois plus tôt les premières roses.

Une notice illustrée sur les roses est jointe gratuitement sur demande aux envois. Aux commandes de plusieurs colis, nous ajoutons gratuitement un CYCLAMEN DE NAPLES à fleurs roses parfumées, pour faire bénéficier nos Clients de l'économie réalisée sur l'emballage. Ce cyclamen est vivace, il peut être cultivé au jardin ou en pot, et même sur cailloux.
Paiement par mandat poste ou chèque bancaire joint à la commande (dans la même enveloppe) ou contre remboursement (frais en plus).

Ces colis peuvent également être expédiés dans toute l'Union Française par poste ordinaire (voie maritime) sans aucun supplément de prix. Notre emballage spécial imperméable nous permet de garantir leur bonne arrivée aux plus lointaines destinations. Pour expéditions à l'étranger ou par avion, frais de port en plus.

ETABt HORTICOLE LÉON PIN
Compte Postal : 918-45 Lyon

ENTRE NOUS

DEMANDE DE LOCATION

Cause extension culture céréales, agriculteur français, propriétaire, prendrait en location au quart franc, long bail, propriété importante avec bâtiment habitation et exploitation région Nord, prise possession août 1951. Haute référence et garantie. Ecr. « Tunisie Agricole », n° 2838.

DEMANDE D'EMPLOI

Français 31 ans, diplomé études commerciales de mécanique et électricité (Ecole Violet) dirigeant coopérative motoculture et atelier réparations désirerait trouver emploi Tunisie dans atelier réparation agricole ou gérance de domaine. Ecrire « Tunisie Agricole : 3.045.

x x x

Français, 24 ans, libéré service militaire, excellente moralité, études secondaires, aptitude pour élevage, désirerait emploi Tunisie. Ecrire « Tunisie Agricole » N. 2851.

x x x

Français, 31 ans, marié 3 enfants, bachelier, officier réserve, tous permis conduire, spécialisé élevage ovin et connaissant construction agricole, parlant arabe, ayant vécu 28 ans Algérie, cherche situation agriculture ou industrie dérivée. Ecrire « Tunisie Agricole » N. 2858.

OFFRE D'EMPLOI

Mécanicien agricole, connaissant soudure et forge, pour 1er mars. Ecrire « Tunisie Agricole », n° 2859.

ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

GRÊLE
INCENDIE
ACCIDENTS

BÉTAIL

MAISON DES AGRICULTEURS

6, Avenue Roustan — TUNIS

MEFIEZ - VOUS DES APPARENCES

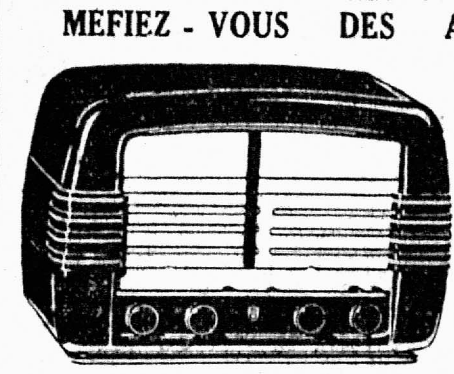

Achetez un bon POSTE
un poste **PHILIPS**
sur secteur
ou sur batterie
6 Volts
et mixte
Chez
DIONISIO Frères
49 bis, r. de Serbie
TUNIS
(en face de l'église St-Joseph)
Facilités de paiement

N. B. - **Grand choix de machines à coudre et glacières GEM**

MATÉRIEL D'HUILERIE

PIERALISI

Agent Général : G. E. R. I. (**M. LANG**)
7, rue Pierre-Curie, TUNIS — Tél. 18-46
Matériel visible en fonctionnement dans les usines de la S. C. O. N. T. à DJERADOU et TAKELSA
— PRIX TRES ETUDIES —

GROUPES ELECTROGENES

Pour éclairage et force motrice

tous voltages : de 24 à 220 volts

Ets. G. FARRUGIO
21, av. Carthage
21, rue Sidi-el-Khaddar
- Tél. 36.52

WINPOWER
met à votre service
l'énergie du vent sous forme de courant électrique
Batteries insulfatables « HYDRA »
Postes T. S. F. « Amplix » pour le Bled
équipés d'un bloc vibreur 6, 12 ou 32 volts Mollory américains d'origine
Réfrigérateur au pétrole et électrique
« POIRSON »
AGENT POUR LA TUNISIE :
L. PABION
32, avenue de Paris, TUNIS — Tél. 41.43

Société Tunisienne de Défoncement
8, Rue Jean-Le-Vacher — TUNIS
Sous-Solage profond

DISPONIBLES
Charrues à Disques
CASE
à 4 et 5 disques de 72 c/m
à relevage automatique et bain d'huile
MAPAN
48, Avenue de Carthage — TUNIS

La vigne est avide de potasse

NOTRE PUBLICITÉ PAIE

تونس الفلاحية

لسان جامعة التعاضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي النقابات الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي

(اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.)

عدد ١٣٠

ثمن النسخة ١٠ فرنكا

الاشتراك عن سنة : ٣٠٠ فرنكا

توجه الدفوعات الى الحساب الجارى بريدى لجامعة التعاضديات الفلاحية للقطر التونسى ـ القباضة المركزية عدد ١٠٣٠٦

الادارة : شارع جول فيرى عدد ٧٢

تونس ـ تليفون عدد ٤٥ ـ ٧٦

يوم السبت فى ٢٥ ربيع الثاني ١٣٧٠

الموافق ٣ فيفرى ١٩٥١

سانحة

لنجتنب النظر القصير

كان تعريف الفلاح فى العهد القديم انه رجل جل سعيه ينحصر فى تنمية تراثه بدون صرف ادنى اهتمام للشئون والظروف الخارجة عن نطاق تصرفه ، فتراه زاهدا فى السياسة معرضا عن الاخذ باسباب الرقى العلمى وعن اقتفاء اثر العلائق الدولية ، اما اليوم فان هذه الصورة البسيطة الساذجة للفلاح قد تقلص ظلها تماما وذهبت كأمس الدابر.

ذلك ان الفلاح العصرى له اليوم عناية فائقة بتتبع التطور العلمى الذى يقتبس منه بدون خوف انجازاته التطبيقية وله المام مستمر بالحالة الدولية ولا يتردد فى التدخل مباشرة فى سير الشئون العمومية.

ولقد شعر بانه مهدد فى عزلته وادرك ان اتحاده مع جيرانه تحت لواء نقابة صناعية يمكنه من مزايا لا ريب فيها سواء من الوجهة المادية او الوجهة المعنوية وان انخراطه فى سلك تعاضدية فلاحية لا يمكن الا ان يسهل عليه ترويج منتوجاته بصورة مجدية وعائدة عليه بالغنم ، كل هذا قد دفعه لادراك فائدة الخروج من النطاق الجغرافى لضيعته والاقبال على المدينة فى مواقيت منتظمة ومتكررة للضرب بسهم فى الاجتماعات العديدة التى يبحث فيها عن مصالح صناعته ومن الفلاحين من اختارهم زملاؤهم نظرا لبعد نظرهم وحسن تبصرهم وصدق تصورهم للمشاكل الجارية لان يكونوا المدافعين فى النطاق الوطنى او الدولى عن رغائب ومطالب عموم الفلاحين وهذا من شانه بدون شك ان يجعل اولئك المندوبين مشاركين فى المؤتمرات والاجتماعات وان تناط بعهدتهم المأموريات والمهمات بالخارج للبحث عن الوسائل الفنية الجديدة او التعريف بوجهة نظر البلاد التى اوفدتهم.

لكن بجانب الفلاحين المتبصرين يوجد بمزيد الاسف افراد آخرون دأبهم السعى فى جلب النار لقرصهم وافقهم الوحيد يقصر على حدود ضيعتهم او جهتهم ، فيقولون فى انفسهم : « أأنخرط فى سلك نقابة ؟ ولماذا ؟ فهل ليس لى ما يكفى من القوة والجاه لادافع عن مصالحى بدون استعانة باى فرد من الناس » ، واذا انخرط منهم احد فى سلك تعاضدية فلكى يتحقق من ترويج منتوجاته بسهولة ، اما اذا تيسر له ان يبيع حاصلاته بثمن ارفع لفرد من افراد الناس فانه يتخطى التعاضدية بسرعة ولا يحرم نفسه من الربح ولو ادى ذلك لحط الاسعار ، وهل يهمه ضرر يحيق بالمجموع اذا كان قد غنم غنما عاجلا لنفسه فى الحال

وليست للاتفاقات الدولية الجارية اذنى اهمية فى نظر هذا الفريق القصير النظر من الفلاحين الذين لا يفهمون معنى للدفاع عن الاسواق ولهذا فهم يصفقون طربا لابرام اتحاد قمرقى يسمح لهم ببيع بضاعة عاجلا بثمن يحسبون انه مفيد فى حال ان تلك البضاعة ستباع بثمن ارفع بكثير فى سوق اجنبية كانت المنظمة الصناعية لبلادهم بصدد فتحها والاستحواذ عليها ومن اجل قلة تفهمهم للمصلحة الحقيقية نرى ان تلك السوق التى كانت موضوع عراك وصراع قد ضاعت الآن علينا ، وماذا عسانا نقول فيهم حين نراهم يصدرون للخارج طمعا فى الربح العاجل منتوجات ظاهرها جميل غير ان باطنها لا ينم عن ظاهر ذلك الجمال ولا يناسب ما وقع عليه الاتفاق وما بذل منه من ثمن ، ولهذا فلا يسعنا الا ان نرثى لحال اولئك العديمين للتبصر حين نراهم يمتنعون من البيع بسعر عادى لانهم يأبون ان يمتثلوا لجداول الاسعار المنشورة على الصورة القانونية طمعا فى نيل غنم اوفر حتى يضر بهم الزمان بضرباته فاذا بهم يعرضون تحت حكم الضرورة بثمن بخس بضاعة آلت اسعارها للهبوط.

ان حسن القيادة فى العرف العسكرى هو الاحتياط للعواقب ، وقياسا على ذلك نستطيع ان نقول ان النجاح فى الفلاحة هو رهين الاحتياط للعواقب ايضا ، ومن جملة الاحتياطات وجوب الكفاح اى وجوب الاتحاد لتفادى الهجوم وتنظيم الدفاع فى الابان الصالح له ، ومن الاحتياطات ايضا احسان وسائل تصريف المنتوجات ولاجل ذلك يتحتم دراسة اذواق المشترين وعدم الاصرار على زراعة انواع من المبذورات لا تلقى ما هو خليق بها من الرواج وفتح الاسواق الجديدة والاحتفاظ بها وتتبع الاسعار الجارية والامتثال لها ليكون البيع معقولا وموفيا بالمرام.

وان الذى يسلينا بعض الشىء هو يقيننا بان هذا الضرب من الفلاحين قصيرى النظر لا يمكن ان يستمروا على عزلتهم الا ما دامت الحالة غير مرتبكة تماما ، وان وجودهم نستدل به على ان الحالة لا تزال عادية ، والله نسأل الا نراهم مسارعين زرافات زرافات للالتحاق بركب المتبصرين من الفلاحين ، لان تيقظهم من سباتهم هو الذى يقوم به لدينا الدليل القطعى على ان الكارثة قد دنت وان الجو قد اخذ يكفهر نسأل الله السلامة والعافية وحسن التوفيق.

(تونس الفلاحية)

اعتناء المغرب الاقصى

بتشجير البلاد

استفدنا مما نشرته جريدة « العالم الاقتصادى » ان مصلحة صيانة الارض المغربية وتجديدها قد احدثت ستين منطقة سواء فى التلال او فى سفوح الجبال والبحائر لتقيم بذلك البرهان للجميع على النتائج الحميدة المتوقعة من الاساليب العصرية فى مقاومة اثار فيضان المياه وتهيئة الاراضى للمرعى وحماية السكان والمصنوعات الفنية والسكك الحديدية والطرقات والسدود وتنمية الانتاج.

وان البعض من هذه المناطق التجريبية تمتد على مسافة تزيد عن المائة هكتار والاشغال الجارية من شانها ان تسمح بدون شك عند موفى سنة ١٩٥٠ باحياء مساحة قدرها فى الجملة ٢٠٠٠ هكتار فى مختلف جهات المغرب : الريف وفاس ووجدة وشاوية وحوز والاطلس الاعلى والساحل الجنوبى الغربى الخ...

ولحد الآن قد تولى اعوان الغابة العاديون مباشرة هذه الاشغال ، غير ان هؤلاء منقلون بالاعباء العادية المحمولة عليهم فلا يمكن الاسترسال على مطالبتهم ببذل مجهود زائد اللهم الا اذا كان الامر مقصورا على اشغال تتعلق بالعرض او بالدعاية ، ولهذا قد تقرر فى ميزان سنة ١٩٥١ انشاء ٢٥ خطة لاعوان اخصائيين ينتدبون لهذا العمل ، ومن جهة اخرى فان الاعتمادات المرصدة لصيانة الارض وتجديدها قد ارتفعت من ١٠٠ مليون فى عام ١٩٥٠ لثلاثمائة وخمسة وعشرين مليونا فى عام ١٩٥١ الامر الذى سيسمح باشاء مناطق اخرى جديدة اكثر اهمية مما احدث لحد الان

الجامعة العامة للفلاحة

والدفاع عن القوارص التونسية

يظهر ان الجفاف قد تألب فى هذا العام على قوارصنا ، فبعد الصعوبات الاقتصادية الناشئة عن وفرة الانتاج العالمى وعن كساد السوق الدولية وبعد الزوبعة التى انقضت فى الايام الاخيرة على الاية التونسية واضرت باشجارها الباسقة ضررا بالغا ، ها قد ظهر خطر جديد فى الأفق يهدد ذلك النتاج المعتبر.

ففى يوم ٢٥ جانفى اعلمنا السيد نور الدين الزاوش كاهية رئيس لجنة شمال افريقيا للقوارص ان الحكومة الاسبانية فى عزمها ان تطلب الى اللجنة المختلطة الفرنسية الاسبانية التى تقرر اجتماعها يوم ٢٦ جانفى مضاعفة حصة القوارص التى اقتضاها الاتفاق التجارى الفرنسى الاسبانى ، ولا حاجة بنا للقول بان الحالة التى احدثها لفلاحة القوارص بالشمال الافريقى دخول ١٢٠٠٠٠ طن من القوارص الاسبانية لفرانسبا اذا كانت تعتبر حالة عسيرة متعقدة فان مضاعفة ذلك المقدار لا يلبث ان يعيرها منذرة بالكارثة التى لا يجبر صدعها بحال.

وهذا ما دفع اتحاد القطر التونسى للس. ج. أ. لان يوجه فى الحال برقية لمسيو مارتان رئيس الس. ج. أ. بباريز طالبا منه التدخل فى الحال لدى الحكومة الفرنسية قصد رفض الاقتراح المقدم ، ومن الغد ورد لنا الجواب من باريز منبئا بان التدخل يجرى مجراه ، وعلاوة على ذلك فقد رغب اتحاد القطر التونسى للس. ج. أ. من المصالح الاقتصادية للسفارة العامة التدخل لدى الوزارة الخارجية فى هذا الموضوع نفسه ، وقد تم التدخل على احسن ما يرام.

وقد عمل السيد نور الدين الزاوش من جهته عملا صالحا حيث طلب الى وزارة الزراعة ان تحتج بصورة رسمية وابرق بنفسه فى هذا الصدد لباريز فى آن واحد هو وم. بتيبيار رئيس نقابة منتجى القوارص بالقطر التونسى واذ نحن ضممنا احتجاجاتنا لاحتجاجات الجزائر والمغرب الاقصى فان لنا وطيد الامل فى ان صوتنا لا يلبث ان يكون له صداه الحسن لدى السلط الفرنسية التى لها النظر.

والا فيا خيبة المسعى.

بيع النشريات

نذكر ان مركز الافادات الفلاحية يتولى بيع نشريات مصلحة النباتات والفلاحة بتونس بثمنها الاصلى اى بثمن زهيد للغاية.

وسيجد المترددون على المركز « الرزنامة الفلاحية التونسية لعام ١٩٥١ » بطبعتيها الفرنسية والعربية بمجرد بروزها.

ويتولى المركز ايضا امداد كل من يطلب وفى اقرب وقت ممكن بجميع المصنفات والنشريات سواء منها ما يباع فى تونس او فى الخارج.

طلب عامل فلاحى

المطلوب فى غرة مارس المقبل عامل ميكانيكى فلاحى يحسن اشغال الحديد واللحم لمباشر العمل فى ضيعة على مقربة من الحاضرة التونسية المخابرة مع ادارة الجريدة رقم ٣٠٨٥

فى الحجرة الفلاحية التونسية للشمال

السيد الطاهر بن عمار والمكتب القديم يفوزان بتجديد الانتخاب

اجتمع اعضاء الحجرة الفلاحية التونسية للشمال يوم ٢٧ جانفى لانتخاب مكتبهم فجددوا ثقتهم فى الرئيس والاعضاء الذين انتهت مدتهم.

وتألف مكتب الحجرة بالنسبة لسنة ١٩٥١ على الصورة الآتية :

الرئيس : السيد الطاهر بن عمار

الكاهية الاول للرئيس : السيد على بن الحاج

الكاهية الثانى للرئيس : السيد عبد الحميد البرقاوى

الكاتب العام : السيد الفرجانى التومى

كاهية الكاتب العام : السيد عبد الرحمن بوساطة

امين المال : السيد حسن بن هندة

وان « تونس الفلاحية » يسرها ان تتقدم بتهانيها الخالصة للاعضاء الذين فازوا بثقة زملائهم وتتمنى لهم اطراد النجاح فى كل ما يعود على الفلاحة التونسية بالصلاح والفلاح.

اخصاب المناطق الصحراوية بواسطة الابار الارتوازية

اجراء العمل في مصر بالوسائل المتخذة في الايالة التونسية

قفل الاستاذ على الشافعى بك المدير العام لمراقبة المناطق الصحراوية المصرية راجعا من رحلته لجنوب تونس والجزائر حيث درس على العين الطرائق العملية المتبعة فى حفر الآبار الارتوازية وما يتبع ذلك من مشروعات فلاحية جليلة الاثر وعظيمة المدى.

وقد تحادث الاستاذ الشافعى بك مع معالى وزير الاشغال العامة ومع معالى محمد صبرى الكردى بك وكيل الوزارة الموما اليها فى شان امكان اجراء العمل فى مصر بالوسائل المتخذة بتونس والجزائر لاخصاب مساحات شاسعة صحراوية.

وتحدث الاستاذ الشافعى بك عن رحلته للشمال الافريقى فقال : « لقد اتيحت لى فرصة زيارة جهات توزر ونفطة التى لسوانيها من النخيل شهرة عالمية وابصرت بعين رأسى كيف يقلب العلم الصحراء القاحلة الى جنات عدن تجرى من تحتها الانهار ، ثم مررت بجهة « القنطرة » التى يعبرون عنها بباب الصحراء وشاهدت كيف ان الشركات الكبرى تهتم بانشاء حدائق فسيحة من النخيل فى قلب الصحراء بحفر ابار ارتوازية على نفقتها برغم ما فى مياه هذه الآبار من اثر الجير ومن احتوائه على شىء من الملح يقدر بنحو القرام فى الليترة.

على ان نشاط تلكم الشركات يتجاوز نطاق بساتين النخيل ليغمر ميدان زراعة الخضر من لوبية وجلبانة وقنارية فى تلك الرقعة من الارض التى كانت قبل اليوم مصوحة قاحلة.

والشركات الموما اليها تعتمد للنجاح فى مشروعاتها الانشائية على اخصائيين فى غراسة النخيل وهم من الفلاحين الناشطين الذين يعيشون طول العام فى حقولهم وبساتينهم ولا يبرحونها الا اياما قليلة زمن الصيف.

والخلاصة اننا بحثنا عن وسائل اخصاب المناطق الصحراوية الفسيحة فظفرنا بالضالة التى كنا ننشدها. »

(عن « الاهرام » فى ١٨ ديسمبر ١٩٥٠)

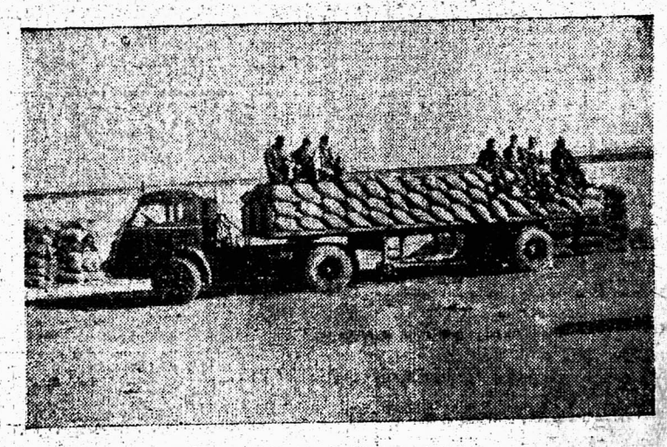

٥ اطنان عارية

٧ اطنان بالباش

١٢ طن باللولب

تعبئة القمح ببساطة
بواسطة كميونة ذات ١٢ طن « رونو »

ان الكميونات الجديدة من صنع

رونو

قد سارت الآن بذكرها الركبان وتحدث بمزاياها كل من استعملها

شهادات كثيرة ومستفيضة تحت الطلب

تطلب الارشادات والمعاينات

من الشركة التونسية لسيارات رونو

بشارع رايمون بوانكارى ـ بتونس ـ رقم التليفون ٦٧ ـ ٨٠٤٦٦
يباشر فرع « السوفيفاك » البيع بالثمن المؤجل
ويقبل الكميونات القديمة مع حسن المعاملة وسرعة الانجاز

لاجل معالجة الاشجار المثمرة فى فصل الشتاء
ومعالجة الحبوب بمجتث الاعشاب
خاطبوا عاجلا

الجامعة الاتحادية لتعاضديات الاشغال
الفلاحية بالايالة التونسية

بنهج البرتغال عدد ٦٠ ـ بتونس

يا أرباب الكروم
لجميع اشغالكم الزراعية
استعملوا آلة واحدة:
لومولتيكس KI سانفليي
تشتمل على مقدمة ترتكز بها :
سن تشقب الارض ـ ودولاب للفرز ذو تسعة اسنان صلبة
ومحراث عنب ذو اربعة اجرام
ان الآلة الجاهزة تباع ان لم تكن قد نفدت قبل نشر هذا الاعلان
بثمن قدره : ١٧٢٣٧٣ فرنكا بدخول معلوم المعاملات
تؤخذ من مخازننا بالحاضرة
محلات ب. بارينان
عدد ٩١ شارع قرطاج ـ بتونس ـ نمرة التليفون : ٤٧٠١٩ ـ ٠٢٠٦٦